

L'association diocésaine de Tarentaise

L'association diocésaine de Tarentaise est affectataire de l'église paroissiale et du presbytère, des 6 chapelles et du sanctuaire des Vernettes.

Un point sur la notion «d'affectataire» :

Depuis 1905, la mairie est propriétaire des lieux de culte.

l'association diocésaine n'est pas « locataire » mais « affectataire » : les lieux sont affectés exclusivement au culte catholique, de façon perpétuelle et gratuite.

Pour toute démarche (travaux, concerts ou autre) il faut un accord du propriétaire des lieux ET de l'affectataire.

L'association diocésaine de Tarentaise date de 1924. C'est donc elle qui juridiquement est l'interlocuteur de la mairie dans ses démarches. C'est elle qui est signataire de tous les documents.

L'église a achevé sa « réforme territoriale » en 2010 : un bon de mille ans, puisque les paroisses dataient presque toutes du Haut Moyen âge ! les 344 paroisses des diocèses de Savoie se sont regroupées pour n'en faire plus que 43.

Sur la Haute-Tarentaise, 3 paroisses avec chacune un curé affecté.

Saint-Jacques : Tignes et Val d'Isère. Prêtre : Maurice Dunand

Saint-Maurice : de Sainte-Foy aux Chapelles et Peisey. Prêtre : Luc Ledroit

Saint-Martin : reste du canton d'Aime : Geoffroy Genin

Les paroisses historiques sont devenues des « communautés locales » de la nouvelle paroisse.

La paroisse Saint-Maurice : 04 79 07 05 40 paroisse.saintmaurice@orange.fr

Facebook : paroisses haute tarentaise

344 Grande Rue 73 700 Bourg-Saint-Maurice

Peisey fait partie du doyenné de Haute-Tarentaise

Monseigneur Philippe Ballot est Archevêque de Chambéry, évêque de Maurienne et de Tarentaise
dioceses.savoie@wanadoo.fr

Les horaires des messes et assemblées de prière sont disponibles à l'office de tourisme.

<http://catholique-savoie.cef.fr/>

L'Église catholique
en **Savoie**

